

Communes bénéficiant par le biais d'une convention
de la prestation de l'instruction des autorisations d'urbanisme
par le service ADS du syndicat mixte du Pays du Mans
au 1^{er} janvier 2017

Communes du pays du Mans :

Communauté de communes de l'Orée de Bercé Belinois	Écommoy
	Laigné-en-Belin
	Marigné-Laillé
	Moncé-en-Belin
	Saint-Biez-en-Belin
	Saint-Gervais-en-Belin
	Saint-Ouen-en-Belin
	Teloché

Communauté de communes du Sud Est du Pays Manceau	Brette-les-Pins
	Challes
	Changé
	Parigné-l'Évêque
	Saint-Mars-d'Outillé

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe	Ballon St Mars
	La Bazoge
	Courceboeufs
	La Guierche
	Joué-l'Abbé
	Montbizot
	Neuville-sur-Sarthe
	Sainte-Jamme-sur-Sarthe
	Saint-Jean-d'Assé
	Saint-Pavace
	Souillé
Souigné-sous-Ballon	

CdC Loir Lucé Bercé	Le Grand Lucé*
----------------------------	----------------

Communes hors du pays du Mans :

Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	Bernay en Champagne
	La Chapelle-Saint-Fray
	Conlie
	Degré
	Domfront-en-Champagne
	Le Grez
	Lavardin
	Neuville en Charnie
	Neuvy-en-Champagne
	Pezé le Robert
	La Quinte
	Saint Rémy de Sillé
	Sainte-Sabine-sur-Longève
	Saint Symphorien
Sillé le Guillaume	
Tennie	

Communauté de communes du Gesnois Bilurien	Bouloire
	Connerré
	Coudrecieux
	Fatines
	Lombron
	Saint Célerin le Géré
	Saint-Mars-la-Brière
	Surfonds
	Saint Michel de Chavaignes
	Thorigné sur Dué
	Tresson
	Volnay

* convention transitoire – procédure de droit commun pour rejoindre la CdC du Sud Est du Pays Manceau